

AB PRO SERVICES

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 19 Rue Hermel
75018 Paris
RCS 944 276 039

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/01/2026

L'an Deux-Mille-Vingt-Six,

Le trente janvier,

A 15 Heures,

Les associés de la société AB PRO SERVICES, société par actions simplifiées au capital 2 000 Euros, divisé en 200 actions de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la présidence
- Transfert du siège social
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, décident de transférer le siège social du 19 Rue Hermel 75018 Paris au 55 Rue du Mont-Cenis 75018 Paris, et ce à compter de ce jour le 30 janvier 2026.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 3 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 3– SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé au : « 55 Rue du Mont-Cenis 75018 Paris »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés présents.

En trois exemplaires originaux.

Monsieur SAID Benoit - Président

SAID BENOIT

 SIGNED VIA ILOVEPDF
A558A307-DA05-4BFD-8DEA-B087C5F122BB